



Municipalité
de Bursinel

PREAVIS MUNICIPAL no 1 - 2020

Point à l'ordre du jour du Conseil général du 24 septembre 2020

Commission de Gestion

Délégué municipal : Pierre Burnier

Objet : Comptes communaux 2019

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité a l'avantage de vous soumettre, pour approbation, sa gestion durant l'année 2019 qui se résume comme suit et amène les commentaires suivants :

	<u>COMPTES</u>	<u>BUDGET</u>
CHARGES	Fr. 3'890'543.51	Fr. 3'678'625.00
REVENUS	Fr. 3'894'033.95	Fr. 3'678'863.00
EXCÉDENT DE REVENUS	Fr. 3'490.44	Fr. 238.00

Les comptes 2019 bouclent avec un excédent de revenus de Fr. 3'490.44. Ceci est dû à plusieurs facteurs, d'une part à l'encaissement de recettes conjoncturelles pour un montant de Fr. 460'047.90 et d'autre part, les revenus plus élevés concernant les impôts des Personnes Physiques et Personnes Morales sont dus à des rattrapages d'impôts à hauteur de Fr. 258'789.72.

Les amortissements suivants ont été effectués :

Amortissements budgétisés :

Parking	Fr. 59'000.00	(3509.331)
Routes	<u>Fr. 50'000.00</u>	(43.331)
Total	Fr. 109'000.00	

Provision pour débiteurs douteux :

Augmentation de la provision pour débiteurs douteux (selon recommandation de l'Administration cantonale des impôts)	Fr. 50'830.00	(22.330.1)
---	---------------	------------

Attribution à fonds de réserve :

Fonds de réserve construction et projets divers	Fr. 185'000.00	(21.380)
--	----------------	----------

Commentaires :

- *L'année 2019, annoncée comme année de transition, comme le sera 2020, boucle avec un excédent de revenus de Fr. 3490.44. Ce bon résultat est pour une grande partie, dû aux impôts des personnes physiques sur la fortune ainsi que sur les droits de mutations et de successions, qui ont largement dépassé nos prévisions avisées. Ces résultats ont permis de voir tous nos engagements avec un optimisme mesuré au regard du différentiel négatif de l'impôt des personnes physiques (départs d'importants contribuables).*
- *Notre action en vue de ne pas payer la facture sociale n'a pas atteint l'objectif souhaité, ce que nous avons explicité lors du dernier Conseil. Ceci nous a contraints à payer celle-ci après avoir eu l'aval du Conseil par le vote par correspondance. La gestion des montants de cette facture reste très compliquée à appréhender, ce que nous faisons au mieux.*
- *La situation de la commune n'a jamais été aussi forte en lien avec son développement nous incitant à vivre cette période de façon réfléchie. Nous pouvons nous baser sur des rentrées qui seront certes importantes, mais qui n'impacteront pas 2019, mais en grande partie 2020 (les 14 appartements du centre du village, la construction de l'immeuble communal de la Chênaie de 10 appartements ainsi que les constructions en cours).*
- *Nous continuons notre gestion prudente en perspective de ces nouveaux éléments qui influenceront de manière positive les comptes communaux avec environ 30 ménages supplémentaires. Cet afflux de contribuables nous permet d'ores et déjà de planifier un taux d'imposition plus favorable pour 2021 de (62%) sans qu'il n'y ait de risque pour les prochains comptes.*
- *Selon les informations détenues à ce jour, nous pouvons encore espérer, bien que l'aménagement du territoire restreigne notre développement futur, compter sur quelques transactions immobilières génératrices également de revenus extraordinaires.*
- *Il est à relever qu'avec toutes ces bonnes nouvelles, nous avons pu réaliser en 2019 l'entier de nos prévisions, à savoir :*
 - *Création d'un fonds de réserve de CHF 185'000.00 non affecté*
 - *Recherche et finalisation d'un nouvel aubergiste en collaboration avec Gastroconsult (consultant) et soutien de celui-ci par des bons offerts aux habitants*
 - *Suivi de la construction de l'immeuble de la parcelle 148*
 - *Aménagement de la place de sports et jeux pour enfants*
 - *Rénovation partielle de l'auberge ainsi que le remplacement du fourneau*
 - *Gestion/suivi et amélioration de la cave Uvavins*
 - *Concrétisation d'un nouvel arrêt de bus scolaire*
 - *Participation active et financière à la fête des vigneron*
 - *Remplacement de la fontaine du contour du Château*
 - *Mise en route du PGA en collaboration avec le bureau Plarel*

Cette liste non exhaustive est le reflet d'une année très chargée et qui permettra d'appréhender 2020 dans les meilleures conditions.

Les comptes ont été acceptés par la Municipalité dans sa séance du 27 avril 2020.

Pour une meilleure compréhension des comptes, nous avons rajouté des commentaires sur les différents postes concernés.

Le contrôle des comptes a été effectué par GF Audit SA, représenté par Ch. Jean-Petit Matile à Lausanne, plusieurs exemplaires du rapport sont remis à la Commission de gestion.

En conséquence :

- Vu le préavis municipal No 1 – 2020 du 24 septembre,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,
- Entendu le rapport de la Commission de Gestion,

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir :

- Accepter les comptes de la bourse communale 2019, tels que présentés,
- Donner décharge à la Municipalité,
- Donner décharge à la Commission de Gestion de son mandat.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Le Syndic Pierre Burnier La secrétaire Christiane Gerber

